

ASSEMBLÉE NATIONALE2 juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1163

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 9 TER**

À la première phrase, substituer aux mots :

« réalise avec les partenaires sociaux »

les mots :

« remet au Parlement un rapport, établi en concertation avec les partenaires sociaux, effectuant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.